



CONFÉRENCE EUROCHILD¹ : BRUXELLES JUILLET 2016

Les droits de L'Enfant, cela compte. Pourquoi l'Europe doit investir dans l'Enfance ?

La conférence internationale d'Eurochild des 5, 6 et 7 juillet dernier, au Palais des Académies de Bruxelles, a été couronnée de succès. Celle-ci visait à ce que les droits de l'enfant bénéficient davantage d'investissement de la part des politiques. Pour rappel, la Convention des droits de l'enfant constitue une des références prioritaires de l'arrêté « Milieux d'accueil » qui régit les droits et les devoirs, ainsi que le fonctionnement de tout milieu accueillant des tout-petits.

La participation active de mineurs était une des principales volontés des organisateurs Eurochild, Kind en Gezin et l'ONE. Lorsqu'il s'agit de politiques en matière de droits des enfants, trop souvent, on oublie de les associer aux décisions qui les concernent, alors que la Convention Internationale des droits de l'enfant reconnaît ce droit à la participation.

Des jeunes de 12 à 18 ans venant des quatre coins d'Europe ont donc relevé le défi et participé activement à la préparation et l'organisation de la conférence.

Durant cet événement, différentes pistes de participation des jeunes ont pu être explorées par le biais de débats, tables rondes, ateliers et visites sur le terrain.

La Reine Mathilde, qui patronnait l'évènement, a honoré la conférence de sa présence et a prononcé un discours d'ouverture. La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) était bien représentée par Madame Alda GREOLI, Ministre de l'Enfance et de la Culture et Monsieur Rachid MADRANE, Ministre de l'Aide à la Jeunesse et des sports.

Préalablement à l'évènement, un concours européen de dessins a été organisé, invitant les jeunes à illustrer les thèmes de la conférence, tels que : «Les enfants pauvres», «Les enfants déplacés ou migrants» et «Les enfants vivant en institution». La participation à ce concours a démontré à quel point le thème de la migration interpelle les jeunes. En effet, la majorité des dessins concernaient cette actualité.

Ces dessins furent repris pour illustrer posters, programmes et autres folders.

Lors de ces journées, Pascale CAMUS (Conseillère pédagogique, coordinatrice CAIRN ONE) a co-animé un atelier invitant à repenser la participation des enfants et des jeunes dans tous les lieux qu'ils fréquentent, y compris dans les milieux d'accueil de la petite enfance.

Entre équité et égalité, dialogue et émancipation, comment mettre en place les conditions d'une participation des enfants ? Quelles démarches pour les accompagner dans la vie quotidienne des lieux d'accueil ?²

Pour la FWB, c'était l'occasion de mettre en avant de bonnes pratiques, en visitant des activités, telles que celles mises en œuvre par le secteur de l'accueil temps libre (ATL) et des Aides en Milieu Ouvert (AMO).

La particularité de la Belgique est d'offrir un service universel, ce qui est considéré comme singulièrement positif au niveau international.

¹ Eurochild est un réseau européen d'organisations et d'acteurs qui s'emploient à améliorer la qualité de vie des enfants et des jeunes en Europe. L'ONE est membre de cette ASBL internationale - [eurochild-conference-2016](#)

² Voir article à paraître sur la thématique de participation de jeunes enfants en milieux d'accueil, dans une prochaine édition du FA.

La préparation de la conférence et son organisation ont donné un rôle déterminant à un comité d'enfants représentant différents pays européens et issus de milieux diversifiés. Chaque séance officielle a été co-présidée par un adulte et un enfant. Un tiers des participants était composé de jeunes de 12 à 18 ans. Parmi ceux-ci, des reporters ont suivi la conférence et l'ont relayée en direct sur les médias sociaux tels que Facebook, Twitter, Snapchat et Instagram.

Au terme de la conférence, le groupe de jeunes a rédigé un manifeste des droits de l'enfant qu'il a fait acter³ devant une salle comble, avec notamment des personnalités politiques.

**« Doers should start speaking,
speakers should start doing »**

« Ceux qui habituellement agissent devraient commencer à parler, ceux qui parlent devraient commencer à agir »

Ces journées ont permis de prendre en compte la notion que respecter les droits de l'enfant, c'est entre autres, leur donner, dès le plus jeune âge, le droit à la participation, à la parole, le droit de donner leur avis sur les aspects de la vie qui les concernent. C'est aussi leur permettre de poser des choix. En intégrant leurs avis, on détermine des modes de fonctionnement différents, peut-être plus créatifs, plus en adéquation avec les besoins et les aspirations des jeunes.

L'ONE a été interpellé par la démarche et envisage dorénavant de récolter plus systématiquement l'avis d'enfants et de jeunes dans les processus de consultation.

Nicole ROLAND et Guillaume GOFFIN
Direction des Relations Externes Internationales ONE

